

PUBLICATION | SEP 2026

ECOWAS Policy Analysis Series

*Fragmentation et influence étrangère:
nouveaux défis pour l'intégration de la CEDEAO*

**Par Dr. Amandine Gnanguênon, Daouda Thiam
et Emmanuel Baba Aduku**

DROITS ET AUTORISATIONS

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>. Cette licence permet aux utilisateurs de distribuer, de remixer, d'adapter et de transformer le contenu sur tout support ou format, à des fins non commerciales uniquement, et à condition que le créateur soit dûment crédité.

AVERTISSEMENT

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel » à la demande du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ). Le contenu des publications ne reflète pas nécessairement la position officielle de la GIZ ou du gouvernement allemand. La GIZ et le BMZ déclinent toute responsabilité quant au contenu des sites web externes référencés dans cette publication.

Cet article fait partie de la Série d'analyses des politiques de la CEDEAO (EPAS), une initiative mettant en lumière les points de vue des leaders d'opinion et des chercheurs africains sur la CEDEAO. L'EPAS vise à examiner de manière critique l'évolution de la CEDEAO au cours des cinq dernières décennies, du point de vue des universitaires et des citoyens, et à contribuer à une vision prospective de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. La série EPAS est coordonnée par l'Africa Policy Research Institute dans le cadre du projet « Appui à la Commission de la CEDEAO pour le développement organisationnel ». Ce projet est mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ).

INTRODUCTION

La création de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'inscrit dans le contexte géopolitique plus large des années 1960 et 1970. En 1964, le président Tubman du Libéria plaide en faveur de négociations sur la coopération économique régionale, bien qu'aucune proposition spécifique ne soit formulée pour la création de la CEDEAO. Un résultat notable est l'accord sur l'Organisation intérimaire de coopération économique ouest-africaine, signé en 1965 par le Libéria, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire et la Guinée. En 1973, le président Eyadema du Togo joue un rôle déterminant en collaborant avec le général Gowon du Nigéria pour organiser une réunion des dirigeants ouest-africains, au cours de laquelle des propositions concrètes pour la création de la CEDEAO sont adoptées. Dans le contexte géopolitique de la décolonisation et de la Guerre froide, les efforts des dirigeants ouest-africains pour établir une communauté économique régionale trouvent un terrain propice au début et au milieu des années 1970. La fin de la guerre civile nigériane en 1970 a permis aux dirigeants du pays de se concentrer sur la reconstruction post-conflit et l'intégration régionale en Afrique de l'ouest. De plus, la forte demande mondiale de pétrole nigérian au lendemain de la crise pétrolière de 1973 a constitué une manne financière qui a permis au pays de poursuivre vigoureusement ses objectifs géopolitiques.

Le Nigéria considérait la CEDEAO comme un moyen de réduire l'influence française sur ses anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest. Le Togo a joué un rôle clé dans l'émergence du bloc en tirant parti de sa proximité géographique avec le Ghana et le Nigéria, et en conciliant des intérêts divergents dans la région pour construire une vision commune de la coopération en Afrique de l'Ouest. Plus généralement, les dirigeants ouest-africains ont conçu la CEDEAO comme un moyen d'affirmer une identité régionale post-indépendance et de résister aux pressions de la mondialisation, qui a exacerbé la marginalisation de l'Afrique de l'Ouest au sein de l'ordre international. La CEDEAO s'est inspirée des valeurs du panafricanisme et du Mouvement des non-alignés, et a reposé sur l'aspiration des États indépendants d'Afrique de l'Ouest à l'autodétermination régionale et à l'autonomie face à l'influence des puissances mondiales. L'héritage panafricaniste du leader fondateur du Ghana, Kwame Nkrumah, et ses efforts pour former l'éphémère Union Ghana-Guinée-Mali ont contribué à renforcer les fondements idéologiques de la CEDEAO à sa création.

Dans un contexte géopolitique mouvant où le multilatéralisme s'affaiblit, l'Afrique de l'Ouest connaît une militarisation croissante et une évolution de la présence étrangère. Alors que la présence sécuritaire de la France en Afrique de l'Ouest se

« L'Afrique de l'Ouest connaît une militarisation croissante et une évolution de la présence étrangère. »

réduit de plus en plus, des puissances rivales comme la Chine et la Russie y ravivent et développent leurs liens économiques et sécuritaires. Parallèlement, la Turquie et les pays du Golfe ont renforcé leur présence par des investissements dans les infrastructures, des ventes d'armes et des accords bilatéraux liés aux ressources naturelles. De puissants acteurs extérieurs ont régulièrement exploité les griefs locaux dans les zones de conflit, afin de saper la crédibilité de la CEDEAO en tant qu'institution, promotrice de paix et de stabilité dans la région.

Cet article explore la manière dont les forces géopolitiques externes influencent les efforts d'intégration régionale de la CEDEAO. Les partenariats extérieurs peuvent renforcer l'intégration régionale dans des secteurs tels que les infrastructures, l'énergie et la sécurité, notamment lorsqu'ils s'alignent sur des stratégies reflétant des objectifs à long terme et la solidarité entre les États membres de l'organisation. À l'inverse, les conflits d'intérêts et la dépendance à l'égard des partenaires extérieurs pour l'aide au développement contribuent à la fragmentation au sein de la CEDEAO, ce qui entrave sa prise de décision collective et affaiblit sa capacité.

LES FONDEMENTS GÉOPOLITIQUES DE LA CEDEAO

À ses débuts, la CEDEAO se concentrait principalement sur l'intégration économique. Cependant, sa création au plus fort de la Guerre froide a obligé ses dirigeants à réfléchir aux questions de sécurité. En 1978, la CEDEAO a adopté le Protocole de non-agression (PNA) afin de prévenir les conflits entre ses États membres et de promouvoir la stabilité régionale. Ce Protocole a été renforcé en 1981 par l'adoption du Protocole d'assistance mutuelle en matière de défense (PMAD), qui a créé une clause de défense mutuelle et instauré les Forces armées alliées de la Communauté (FAAC), précurseurs de l'actuelle Force en attente de la CEDEAO. Au fil du temps, l'émergence de conflits violents dans la région du fleuve Mano a conduit la CEDEAO à élargir ses responsabilités, passant des seules questions économiques à des missions politiques et sécuritaires.

Outre les évolutions régionales en Afrique de l'Ouest, la fin de la Guerre froide, la prolifération des blocs économiques régionaux et la troisième vague de démocratisation mondiale ont donné à la CEDEAO une nouvelle raison d'être. Malgré le nombre de régimes militaires dans la région, la CEDEAO s'est progressivement alignée sur la transition mondiale vers la gouvernance démocratique, aboutissant à l'adoption de la Déclaration politique en 1991, qui a affirmé l'engagement de la CEDEAO en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit.

Pendant ce temps, les puissances occidentales comme la France, le Royaume-Uni et les États-Unis ont considérablement influencé la dynamique de sécurité en Afrique de

l'Ouest (Ojewale, 2024). Quelques exemples ont été marquants comme l'intervention militaire de la France en Côte d'Ivoire pendant les deux guerres civiles dans ce pays et le déploiement des forces britanniques en Sierra Leone et des troupes américaines au Libéria pendant leurs guerres civiles, en plus du rôle joué par leurs vastes réseaux diplomatiques dans la région. Cependant, les opérations de paix régionales telles que les interventions menées par le Groupe de surveillance et de maintien de la paix de la CEDEAO (ECOMOG) au Libéria (1990-1997) et en Sierra Leone (1997-2000) ont démontré l'importance de l'appropriation régionale pour relever les défis de sécurité. Le Protocole de 1999 sur la prévention, la gestion, la résolution des conflits, le maintien de la paix et la sécurité a encore renforcé l'agenceité de la CEDEAO, notamment en accordant plus d'autorité au Président de la Commission de la CEDEAO pour intervenir en temps de crise sans l'approbation préalable des chefs d'État de la CEDEAO. Cependant, l'exercice de ce pouvoir est limité par un processus complexe impliquant l'adoption d'un mandat légal et des manœuvres diplomatiques qui maintiennent pratiquement l'autorité décisionnelle entre les mains des dirigeants.

LA CEDEAO DANS UN PAYSAGE FRAGMENTÉ

La CEDEAO opère dans un cadre institutionnel complexe, façonné par la diversité linguistique, culturelle, politique et économique de la région ouest-africaine. Cette multiplicité a conduit à la création de sous-groupes informels qui influencent l'issue des décisions prises par les dirigeants du bloc régional. La fracture linguistique entre les membres dits anglophones et francophones, ainsi que les liens institutionnels forts entre de nombreux États d'Afrique de l'Ouest et leurs anciens pays coloniaux, tels que les accords bilatéraux de défense et les accords économiques, ont eu un impact négatif sur la cohésion de la CEDEAO. Par exemple, les huit États membres francophones de la CEDEAO qui composent l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) adoptent généralement des positions communes, comme le maintien de l'utilisation du franc CFA, qui entrent souvent en conflit avec celles de leurs homologues majoritairement anglophones non membres de l'UEMOA.

La fragmentation au sein de la CEDEAO s'est accentuée après que l'organisme régional a suspendu l'adhésion du Mali en réponse au coup d'État de mai 2021, le deuxième coup d'État militaire en neuf mois dans ce pays. Cette décision a suscité des réactions mitigées parmi les États membres du bloc, même si la Commission de la CEDEAO a insisté sur le fait qu'elle maintenait sa position contre les coups d'État militaires. Ces divisions se sont encore creusées en 2023, lorsque le Burkina Faso et le Mali se sont opposés à une proposition des dirigeants de la CEDEAO d'intervention militaire au Niger après le renversement du président de l'époque, Mohamed Bazoum, par les forces armées du pays. Ces incidents ont souligné la difficulté de maintenir l'unité régionale dans un contexte de désaccords internes et d'intérêts nationaux concurrents.

L'influence des acteurs extérieurs compromet également la cohésion de la CEDEAO. L'Union européenne (UE) et les États-Unis privilégient la démocratie, la lutte contre le terrorisme et les réformes économiques libérales. La Chine se concentre généralement sur les infrastructures, le commerce et ce qu'elle qualifie de « non-ingérence ». La

Russie propose une assistance militaire pour contrebalancer l'Occident. La Turquie emploie une stratégie hybride avec une boîte à outils combinant aide, diplomatie, investissement et coopération en matière de sécurité.

Si certaines de ces puissances expriment un soutien de principe aux objectifs de la CEDEAO, leur présence dans la région exacerbe les divisions internes et freine l'intégration régionale. Face à plusieurs vagues d'instabilité politique en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a assumé une responsabilité accrue dans la résolution des conflits régionaux et la promotion de la stabilité, condition préalable au développement de la région, grâce aux réformes internes clés mises en œuvre dans les années 1990 et 2000. Les efforts du bloc régional pour lier sécurité, développement et gouvernance bénéficient du soutien d'institutions multilatérales comme l'UE et les Nations Unies depuis plus de trois décennies. Si les partenariats extérieurs peuvent soutenir, et soutiennent souvent, les objectifs régionaux, ils peuvent également renforcer une culture de dépendance à l'égard des donateurs extérieurs et la fragmentation qui entrave l'efficacité de la CEDEAO.

PRÉSERVER L'INTÉGRATION RÉGIONALE FACE AUX CHANGEMENTS GÉOPOLITIQUES

La sortie du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO en janvier 2025, plusieurs mois après la création de l'Alliance des États du Sahel (AES), a porté un coup majeur à la cohésion interne de la CEDEAO. La sortie des trois États membres fondateurs de la CEDEAO, en plus de la montée en puissance de puissances telles que la Chine, la Russie et la Turquie, risque de compliquer les objectifs de la CEDEAO et d'affaiblir son unité.

La création de l'AES illustre comment des idéologies partagées peuvent aujourd'hui catalyser la création de nouveaux blocs régionaux, comme ce fut le cas dans les années 1960. Elle place également la CEDEAO face à un dilemme : doit-elle insister sur le respect des principes démocratiques en excluant les États membres dirigés par des régimes inconstitutionnels jusqu'à leur retour à l'ordre civil ? Ou doit-elle privilégier l'unité en s'adaptant aux gouvernements issus d'une prise de pouvoir inconstitutionnelle ? Malgré son bilan en matière d'intégration politique et sécuritaire, la CEDEAO est confrontée à un manque de crédibilité perçu et à une politique de deux poids, deux mesures : le bloc condamne les coups d'État militaires et pénalise les gouvernements dirigés par des juntes, tout en fermant les yeux sur les « coups d'État institutionnels » perpétrés par des dirigeants civils dans des pays comme la Côte d'Ivoire et la Guinée.

Les tensions entre la CEDEAO et l'AES – ainsi que celles entre leurs États membres respectifs comme la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, et le Nigéria et le Niger – sont alimentées par des années de méfiance mutuelle, la sécurité nationale et l'orientation historique pro-occidentale de la CEDEAO. La lenteur de la réaction du Nigéria face au coup d'État de 2023 au Niger et l'orientation du Togo vers un alignement avec l'AES mettent en évidence les divisions idéologiques croissantes dans la région de l'Afrique de l'Ouest qui limitent la capacité de la CEDEAO à remplir son mandat d'orchestrateur de l'intégration régionale.

Des fissures politiques entravent les objectifs d'intégration de la CEDEAO. La forte dépendance aux investissements étrangers, notamment dans les secteurs minier et des infrastructures, a restreint le commerce intrarégional et entravé le développement des chaînes de valeur régionales. S'exprimant lors du lancement officiel des célébrations du cinquantième anniversaire de la CEDEAO au Centre international de conférences d'Accra, le mardi 22 avril 2025, le président de la Commission de la CEDEAO, Omar Alieu Touray, a déclaré que le commerce intrarégional entre les États membres de la CEDEAO ne représentait que 12 %, soulignant la dépendance de la région ouest-africaine aux échanges commerciaux avec les marchés extérieurs. La fragmentation continue des économies régionales entravera les efforts visant à créer un marché commun des capitaux, du travail et des services en Afrique de l'Ouest.

Malgré les progrès considérables réalisés depuis la création de la CEDEAO, son programme d'intégration reste à consolider. La CEDEAO doit renforcer l'application des normes régionales ainsi que son cadre et ses mécanismes institutionnels, visant à faire face aux menaces à la sécurité humaine et à prévenir tout conflit avec les intérêts des États membres. Par exemple, bien que la Commission de la CEDEAO ait réaffirmé la prévention des conflits comme une priorité, les dirigeants politiques perçoivent souvent la diffusion de rapports d'alerte précoce ou ses tentatives de résolution des conflits locaux comme une ingérence politique. Cette contradiction, ajoutée à la dépendance de la CEDEAO à l'égard des bailleurs extérieurs et à l'affaiblissement de la stabilité politique et sécuritaire en Afrique de l'Ouest, risque d'affaiblir le programme d'intégration régionale du bloc.

RECOMMANDATIONS

Afin de résoudre les défis complexes auxquels la CEDEAO est confrontée, la Commission, ses institutions et agences spécialisées doivent renforcer leurs capacités institutionnelles et accroître leur visibilité auprès des partenaires et des citoyens de la région. À cet égard, le présent document formule les recommandations suivantes:

- **La CEDEAO devrait créer un poste de Haut Représentant pour les Affaires étrangères.** Ce poste ne remplacerait ni les ministres des Affaires étrangères nationaux ni le président de la Commission, mais assurerait le leadership institutionnel et l'orientation stratégique de l'engagement extérieur de la CEDEAO. Le président de la Commission pourrait créer une unité dédiée à la formulation des politiques stratégiques et à la coordination entre les agences spécialisées, tandis que le Haut Représentant servirait de porte-parole extérieur et superviserait l'engagement des parties prenantes et le développement des partenariats du bloc.
- **La CEDEAO devrait revoir sa stratégie de communication afin de lutter contre la désinformation et de renforcer la légitimité locale.** Une cellule dédiée à la « Voix de la CEDEAO », soutenue par le Centre de développement de la jeunesse et des sports de la CEDEAO, devrait être créée pour assurer une communication proactive et intégrée et une vérification rapide des faits sur tous les canaux officiels.

- **La Commission devrait également créer un site web intuitif et facile à utiliser, avec une participation active et multilingue sur les réseaux sociaux**, et produire des vidéos et des podcasts accessibles. La CEDEAO devrait collaborer avec les réseaux de radios communautaires et les organisations de la société civile, et élaborer des supports pédagogiques destinés aux publics de la région et au-delà.
- **La CEDEAO devrait prêter attention aux enquêtes d'opinion publique indépendantes**, comme celles fournies par Afrobaromètre, et réaliser une analyse continue du paysage médiatique pour informer et adapter ses stratégies de communication.
- Enfin, **la Commission devrait établir des indicateurs clairs** pour mesurer l'impact de ses efforts de communication. Cette nouvelle approche de communication publique renforcerait la confiance du public et la solidarité régionale.

BIBLIOGRAPHIE

Nwangwu, C. et al. (2019). Regionalism in World Politics: Interrogating the Relevance of the ECOWAS in Global Political Economy. *Central European Journal of International and Security Studies* 13(2): 111-132

Ojewale, O. (2024). Geopolitics and Terrorism in West Africa. In Z. Cope (ed.) *The Palgrave Handbook of Contemporary Geopolitics*. Palgrave Macmillan.

À PROPOS DES AUTEURS:

Dr Amandine Gnanguênon est chercheuse principale et responsable du programme Géopolitique et géoéconomie à APRI. Elle est également chercheuse associée à l'Institut d'études comparatives sur l'intégration régionale de l'Université des Nations Unies (UNU-CRIS) et chercheuse non résidente au German Marshall Fund of the United States (GMF). Elle possède plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité et de l'intégration régionales en Afrique de l'Ouest et a publié plusieurs notes d'orientation sur la CEDEAO.

Daouda Thiam a été chercheur au sein du programme Géopolitique et de Géoéconomie de l'APRI, spécialisé dans l'Afrique de l'Ouest, le développement et le changement climatique. Il est titulaire d'un master en études du développement international (spécialisation Connaissances, Technologie et Innovation) de l'Université de Wageningen.

Emmanuel Baba Aduku a été chercheur au sein du programme Géopolitique et Géoéconomie d'APRI, spécialisé en géopolitique, relations Afrique-UE et développement international. Il est titulaire d'un master en politiques publiques de l'École de politiques publiques Willy Brandt de l'Université d'Erfurt et d'un master en sociologie (spécialité développement) de l'Université d'Ibadan.



L'Africa Policy Research Institute (APRI) est un think tank africain indépendant et non partisan. Il mène des recherches sur des enjeux majeurs liés aux politiques publiques concernant les pays africains et le continent dans son ensemble. APRI contribue à éclairer les processus d'élaboration des politiques de l'Allemagne et de l'Union européenne à l'égard de l'Afrique. Par ailleurs, APRI propose des pistes d'action aux décideurs africains et aux acteurs de la société civile.

Mentions légales

APRI - Africa Policy Research
Institute gGmbH
Prinzenstrasse 85D
10969 Berlin
Allemagne

Directeur exécutif

Dr. Olumide Abimbola
Contact: Dr. Amandine Gnanguènon,
Chercheur principal et responsable du
programme Géopolitique et géoéconomie
Email: agnanguenon@afripoli.org

Licence

Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0) <https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0>